

## Délibération du Conseil Municipal du 10 Février 2020

L'an deux mille vingt, le 10 Février 2020, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Silly Le Long s'est réuni en la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LEFRANC Daniel, Maire.

Convocation du : 03 Février 2020

Affichage : 12 Février 2020

Membres élus : 10

Présents : 8

### Etaient présents :

Monsieur LEFRANC Daniel : Maire

Monsieur CORNIQUET Nicolas, Monsieur BOURQUIN Jean-Paul : Adjoints au Maire

Monsieur CHARTIER Guillaume, Madame BESAIN Josiane, Monsieur VECTEN Damien, Madame DUCHESNE Valérie, Madame CHABOT Danièle : Conseillers Municipaux

Absente excusée : Madame MUNSCH Laurence donne pouvoir à Madame DUCHESNE Valérie

Absent non excusé : Monsieur SMITH Fabrice

### ORDRE DU JOUR :

- 1) **Marché de travaux publics : trottoirs Rue Saint Pathus**  
Questions diverses

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Conformément à l'article L.2121-15, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, désigné au sein du Conseil ; Monsieur CHARTIER Guillaume accepte cette fonction.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 9 Décembre 2019.

### 01/2020 Marché de travaux publics : trottoirs Rue de Saint Pathus

Suite à la délibération du 7 Novembre 2019, le cabinet BEIMO a été retenu au titre de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de la Rue de Saint Pathus.

L'appel d'offres a été lancé le 12 Novembre 2019. Trois entreprises ont fait acte de candidature : les sociétés CABREMA, WIAME VRD et EUROVIA. Après analyse des offres, l'entreprise CABREMA n'ayant pas respecté les obligations du règlement de la consultation, n'a pas été retenue.

Le choix entre les deux entreprises ont été fait en fonction des critères suivants :

- Coût 40 %
- Valeur technique 60 %

Après pondération de ces deux critères, WIAME VRD a obtenu une note sur 100 de 85,93 % et EUROVIA de 97,00 %.

La société EUROVIA a donc été retenue pour un montant de 66 905,90 €e HT (sans espaces verts) et une tranche optionnelle relative au stationnement de 12 143,20 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter conformément à la proposition de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 16 Janvier 2020, l'offre d'EUROVIA pour le montant précité hors tranche optionnelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de la société EUROVIA.

### Questions diverses

- **Formation défibrillateur et premier secours** : Monsieur le Maire informe que les administrés sont conviés à une formation relative au fonctionnement du défibrillateur et aux premiers secours qui aura lieu le Vendredi 6 Mars 2020 à 18h, Salle Multifonction.
- **Elections municipales** : La commune a procédé à la mise à jour des listes électorales. La commission de contrôle se réunira le Jeudi 20 Février 2020 afin de valider ces mises à jour. Les élections auront lieu les 15 et 22 Mars 2020. Le dépôt des listes de candidats aux élections communales, fixé par arrêté du Préfet, du 13 Février 2020 au 27 Février 2020.

La séance est levée à 21h00

01/2020	Marché de travaux publics : trottoirs Rue de Saint Pathus
---------	---

Daniel LEFRANC	Maire	
Nicolas CORNIQUET	Adjoint au maire	
Jean-Paul BOURQUIN	Adjoint au maire	
Josiane BESAIN	Conseiller Municipal	
Guillaume CHARTIER	Conseiller Municipal	
Damien VECTEN	Conseiller Municipal	
Laurence MUNSCH	Conseiller Municipal	Donne pouvoir à Madame DUCHESNE Valérie
Danièle CHABOT	Conseiller Municipal	
Valérie DUCHESNE	Conseiller Municipal	
Fabrice SMITH	Conseiller Municipal	Absent non excusé